

Le réseau de chaleur de Maromme,

un outil au service
de l'aménagement durable
de la ville



Cabinet d'Architectes Atelier des 2 Anges



Le réseau de chaleur de Maromme

L'OBJECTIF ?

> **Doter la ville de Maromme d'un système de chauffage innovant, respectueux de l'environnement et économique pour les habitants**

POUR QUI ?

- > **3 000** équivalent logements alimentés par le réseau soit :
- **65%** des logements collectifs de la Ville
- Près de **200** logements individuels situés à proximité

COMMENT ?

> Construction d'une **chaufferie** d'une puissance de **20 MW** dotée de 2 chaudières bois d'une puissance totale de 9,7 MW (2,5 MW et 7,2 MW), le gaz assurant l'appoint et le secours

> 22 km de linéaire réseau



Innovation : hydro-accumulation (stockage de chaleur)

PAR QUI ?

<http://maromme.reseau-chaleur.com/>

> **La ville de Maromme** : lauréate du prix 2012 des Energies Citoyennes au titre de son action exemplaire pour la création d'un réseau de chaleur biomasse

> **ENGIE Cofely** : conception, financement à hauteur de 25 millions d'euros, construction et exploitation du réseau de chaleur pendant 24 ans

> **Maromme Bio Énergie Services** : société créée par Cofely et spécifiquement dédiée au développement et à la gestion du réseau de chaleur

> **Subvention de l'Ademe et la Région Haute Normandie**

LES RESULTATS ?

> Bouquet énergétique composé à **92%** d'énergies renouvelables

> **228 000** tonnes de CO₂ évitées grâce à la biomasse sur la durée du contrat soit l'équivalent des émissions annuelles de 567 ménages (données ADEME)

> Une maîtrise sur la durée de la facture énergétique